

*Congé d'été*

Demeurons à Ottawa, au Parlement, pour nous hâter de rendre les Postes plus efficaces et à faire rentrer les postiers au travail.

● (1910)

Or, pour quelle raison une semaine après, au moment même où le médiateur est nommé, trouvé et déjà son rôle a commencé à être exercé aujourd'hui, s'oppose-t-on à une motion d'ajournement? Pourquoi? Peut-être afin d'avoir un capital politique? Peut-être simplement pour démontrer son intérêt au bien de la chose canadienne? Très louable! Sauf que nous savons très bien que ce n'est pas cela. Nous savons très bien que la raison pour laquelle nous sommes ici, c'est que cela permet à l'opposition, simplement, de démontrer, en étant présents ici, qu'on peut faire plus que ce qu'un médiateur ou les parties en présence peuvent faire. Cela est faux! On ne peut pas faire plus pour le moment et le gouvernement l'a dit. On n'aura pas de loi spéciale. On laissera jouer la médiation jusqu'à ce qu'on puisse trouver un terrain d'entente. Cela est reconnu dans les lois. Justement c'est là que dans l'opposition, et c'est de bonne guerre, on utilise toujours l'expression «au nom de la liberté, du droit de parole, on voudrait se faire entendre».

Il est vrai que nous avons des libertés et un droit de parole, mais à quel moment le droit commence-t-il et quand finit-il? C'est l'abus qui fait qu'à un certain moment on est obligé d'être beaucoup plus raisonnables et de s'autodiscipliner. Les députés ont droit de manger n'importe quand, vingt-quatre heures par jour. Mais on sait bien qu'en abusant de cette liberté, finalement on sera malade de sa propre liberté. De fait, ce que les députés ici devraient comprendre, autant du côté de l'opposition que du côté gouvernemental, c'est qu'une fois que quelqu'un a pu librement expliquer son opposition à un projet gouvernemental, ou à une réglementation, son privilège, son droit est observé. Il a pu agir librement, et les médias d'information sont là normalement pour les couvrir, le parti de l'opposition a pu faire valoir librement son droit de s'opposer verbalement, techniquement à une mesure gouvernementale.

Mais ce n'est pas de cette liberté qu'on veut se prévaloir. On veut abuser de la liberté pour empêcher la démocratie de se manifester. Qu'est-ce que cela donne de plus à l'opposition de garder le gouvernement ici pendant tout un été? On va dire qu'il faut à tout prix rester ici parce que si on ne reste pas ici, le taux d'intérêt risque d'augmenter, les Postes ne reprendront pas, la situation relative au cartel de l'uranium peut devenir pire, même si on sait très bien que le rapport est déposé auprès des autorités gouvernementales. Qu'est-ce que cela va ajouter? C'est là exactement le même raisonnement qu'un médecin qui dirait: Je ne quitte pas l'hôpital de la nuit, ni le matin, ni jamais, parce qu'il risque d'arriver des malades. A un certain moment, je pense qu'il faut tirer une ligne. Vous avez pu très bien démontrer votre opposition. Les gens l'ont compris. Les médias d'information ont très bien repris l'argumentation. Il s'agit d'un argument que nous n'avons pas à juger, mais à un certain moment, on doit quand même dire que c'est terminé. Je sais que l'honorable député de Végréville m'a expliqué qu'il a une circonscription très vaste, avec des problèmes complexes. Mais c'est la même chose de mon côté. J'aurais aimé avoir été déjà disponible dans ma région pour construire la partie où il n'y a pas de route. J'aurais également aimé aller discuter avec le prétendant au poste de chef du parti conservateur, le

président de l'Iron Ore, mon ami Brian Mulroney. J'aurais aimé tenter de trouver des solutions à ces 150 gars de Schefferville qui sont mis au pied, car cela n'est pas encore réglé.

C'est pour cela que je n'ai pas pu jouer tout mon rôle de vice-président aux Transports depuis le mois de janvier, au moment même où j'ai rencontré M. Mulroney pour tenter de trouver une solution à ses travailleurs licenciés, et lui-même tient à le rappeler aux députés d'en face. Le président de l'Iron Ore a félicité le ministre aux petites entreprises, l'honorable député de Charlevoix (M. Lapointe) ainsi que moi-même pour les mesures qui avaient été mises en branle, afin d'aider les gens de Sept-Îles et de Schefferville, et c'est le gouvernement actuel qui a trouvé cette proposition du budget spécial de restructuration industrielle et d'adaptation communautaire. Cependant il nous reste encore un problème, soit celui de Schefferville. Normalement, j'aurais dû être à cet endroit pour tenter de trouver avec les parties des modalités visant à rendre plus opérationnel le plan. Or, depuis 15 jours que je suis obligé de remettre tout cela parce que, de jour en jour, on étire un débat qui, lui, est futile. Que l'on demande au président de l'Iron Ore si le plan que le parti gouvernemental a mis en branle au cours de l'hiver n'a pas été bénéfique pour lui et sa compagnie? En grande partie c'est ce plan qui a permis une négociation collective sans grève. Et cela, de l'autre côté, on passe par-dessus. Je pense que comme député d'une région qui a connu 2,000 licenciements l'hiver dernier, on a des choses plus importantes à faire que discuter d'un prolongement tout à fait factice des travaux de la Chambre. Des gens qui, comme le député de Rimouski-Témiscouata (M<sup>me</sup> Côté) le disait très bien tantôt, nous ont admirablement servis tout au cours de l'automne et du printemps et qui, normalement, auraient droit à des vacances. Des familles sont impliquées là-dedans. Cela devient, de la part de l'opposition, de l'irresponsabilité. Quand on n'est pas capable d'être responsable envers la Chambre des communes, comment peut-on être responsable envers les gens qu'on voudrait prétendre administrer si on était l'équipe gouvernementale. Cela est important.

Le député de Rimouski-Témiscouata a aussi soulevé la question des familles. Lorsque les députés sont en réunion, souvent qu'est-ce qu'on entend? Ce n'est donc pas drôle la vie de parlementaire. C'est donc difficile. C'est donc complexe. On est loin de nos familles. On voudrait être plus près des enfants pour les voir, pour participer à leur éducation. Mais on est les premiers à s'infliger des peines de toutes sortes et, je dirais, à devenir ses propres martyrs pour une cause qui n'en est pas une. On serait beaucoup plus responsable d'être dans nos circonscriptions, d'être dans nos familles à travailler normalement, à aller voir ce qui se passe là-bas plutôt que de penser qu'on pourrait solutionner la question des taux d'intérêt dans les six prochaines semaines ou de tenter de régler un conflit aux Postes alors que le médiateur est d'une compétence que les deux parties ont reconnue.

La question de l'uranium maintenant. Nouveau sujet cette semaine. Les gens d'en face savent très bien que le rapport qui a été déposé devant le procureur général du Canada provient des fonctionnaires supérieurs des ministères en cause. A moins que l'on veuille douter du professionnalisme de ces gens-là tout ce que nous avons à faire maintenant, c'est faire exactement ce que le procureur général a fait, c'est-à-dire remettre le tout devant les tribunaux. Or, le Parlement n'est pas une cour. Le